

**PROCES VERBAL N°3**

**DE LA REUNION DU BUREAU**

**DU JEUDI 27 OCTOBRE 2016**

L'an deux mille seize, le vingt-sept octobre à 20 h 30, les membres élus du Bureau du Comité Départemental de Basket Ball de Lot et Garonne, dûment convoqués par le Président, se sont réunis à TONNEINS.

**Sont présents :**

Mmes : LAPORTE Cécile, LAURENT Chrystelle, OLIVIE Céline.

Mrs : ABBASSI Ahmed, BOTTIN Julien, BRUGIERE Emmanuel, MOPSUS Laurent, MOULY Laurent, NOAILLE Patrick, RUIZ José.

**Assiste :** DE BRITO Jean Claude.

**ORDRE DU JOUR**

**1°/ Points sur les actions en cours :**

**2°/ Question diverses.**

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, la réunion du Bureau peut commencer.

**1°/ Points sur les actions en cours :**

**Noël des BABYS :**

Julien BOTTIN nous rappelle que notre père Noël habituel ne sera pas disponible et nous demande donc de réfléchir à un « Père Noël » de remplacement.

### **Sections Sportives :**

MR NOAILLE nous fait un point sur les Sections sportives.

A ce jour quatre collèges disposent de sections sportives

CROCHEPIERRE à VILLENEUVE SUR LOT, JEAN MOULIN à MARMANDE, JEAN MONET à FUMEL,

SEGALAS à DURAS

Ces quatre collèges ont tous une convention signée avec le RECTORAT.

Le Comité lors de la reprise de ce dossier a fixé de nouvelles règles concernant le fonctionnement de ces sections. Il souhaite des conventions « quadripartites » c'est-à-dire des conventions cosignées par :

LE RECTORAT

LE COMITE

UN CLUB

L'ETABLISSEMENT CONCERNE

De même le budget des sections sportives (de 15 à 17 000 euros en 2015/2016) sera limité à 10 000 euros en 2016/2017.

Les objectifs à terme sont pour le comité de ne financer qu'à hauteur de 50 %, les autres 50 % étant à la charge des clubs qui sont les premiers bénéficiaires de ce dispositif, dans la limite du budget fixé annuellement par le bureau.

Une des conditions de ce financement sera que seuls les collèges avec une convention « quatripartites » pourront en bénéficier.

### **Administratifs, salariés. :**

Le contrat de Florence HERISSE arrivant à terme début décembre, il est décidé de ne pas y donner suite.

De ce fait, au vu des charges de travail, un recrutement de remplacement sera indispensable.

Nous évoquons la possibilité de faire un appel pour un emploi en SERVICE CIVIQUE.

### **Informatique :**

La mise en place du nouveau site internet est effective.

Le nouveau système informatique permet d'avoir un réseau avec des sauvegardes de données, Emmanuel BRUGIERE nous donne les derniers détails.

L'EMARQUE dans les clubs fonctionne mais M. BRUGIERE a dû prendre la main à distance sur un ou deux clubs suite à quelques retours sur des « bugs ».

## 2°/ Question diverses.

1/ Les membres du Bureau proposent la candidature du **DOCTEUR DADJO MOISE** en tant que médecin département référent du Comité de Basket de Lot et Garonne. Lors du prochain Comité Directeur nous mettrons celle-ci au vote.

2/ Les membres du Bureau désignent **Patricia KERLOC'H** en tant que référent du Basket LOISIR pour le Comité de Basket de Lot et Garonne.

3/Laurent MOPSUS demande de réfléchir à la revalidation des arbitres départementaux et ce dès le mois de juin afin de répondre aux demandes des clubs pour la couverture des matchs amicaux de début de saison. La possibilité de faire valider les dossiers médicaux lors de journées spécifiques est abordée. Nous demanderons donc au docteur DADJO MOISE de bien vouloir nous consacrer une journée qui pourrait également servir de journée pour les élèves des SECTIONS SPORTIVES. La date du 10 juin est évoquée.

4/ La date du prochain comité directeur est fixée au 1er décembre 2016. Les salariés du Comité seront invités à la première partie de la réunion consacrée à la charte relationnelle.

5/Les prochaines réunions de bureau auront lieu le 10 novembre au Comité et le 8 décembre à 20 h dans le secteur de CASTILLONNES.

**Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 22h00.**

**Le Président**

**CD 47de basket,**



**Laurent MOPSUS**

**La Secrétaire Générale,**



**Chrystelle LAURENT**